

Département : ISERE
Arrondissement : GRENOBLE
Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
ANNEE 2025
N° 2025-050

L'an deux mille vingt cinq le vingt deux septembre le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 septembre 2025

PRESENTS : Pascale RIGAULT, Jean Marc QUINODOZ, Guy JULLIEN, Elise GUTEL, Catherine ZWOLAKOWSKI, Danielle BRET DREVON, Jean Michel DETROYAT, Véronique EUGENE, Sébastien LEMAUFF, Monique RAMUS, Laurent CAUSSE

EXCUSES : Philippe HERAUD pouvoir à C Zwolakowski, Jean Michel MAY pouvoir à JM Quinodoz, Philippe MONIER pouvoir à P Rigault, Aurore PIERRE.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-30 ;

Considérant l'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination du stade

Considérant qu'il y a lieu de donner suite à la mesure proposée ;

Considérant que les frais d'implantation seront pris en charge

Après en avoir délibéré

- adopte la dénomination Stade Pierre ALLIBE

- charge Mme le Maire de procéder à l'enregistrement dans la base adresse nationale et à informer les administrés de cette dénomination.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 22 septembre 2025

Pascale RIGAULT, Maire de VEUREY VOROIZE

